

Situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes – Rapport 2024 Val-de-Marne

**Intervention de Lamya KIROUANI
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes**

Monsieur le Président,
Cher·es collègues,

Avant toute chose, **je tiens à remercier les agent.es et les agents de l'Observatoire de l'Égalité, ainsi que l'ensemble des directions** pour la réalisation de ce rapport. Ce document est d'abord le reflet de leur travail au quotidien en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en Val-de-Marne.

Ce rapport, qui est un document obligatoire, revêt une grande importance pour notre collectivité. **Il permet de dresser un état des lieux des actions menées et d'identifier les perspectives de travail qui s'offrent à notre Département.** Il est divisé en deux grandes parties : la première concerne le Département en tant qu'employeur, et la seconde aborde les politiques publiques départementales en matière d'égalité.

Dans la première partie, et en cohérence avec les constats des rapports précédents, il est souligné que **notre collectivité met en œuvre le service public avec des agentes en très grand nombre, puisqu'elle représente 76 % des effectifs au sein de l'administration départementale du Val-de-Marne.**

Comme le rappelle à juste titre ce rapport, cette situation ne doit pas occulter les inégalités salariales¹ et la dévalorisation des filières les plus féminisées qui affectent également notre collectivité. **L'écart salarial entre les hommes et les femmes est de 6% pour les contractuels et**

¹ En France, les salariées françaises gagnent en moyenne 23,5% de moins que les salariés français.

de 2,9% pour les fonctionnaires ; une donnée particulièrement inquiétante au regard de la part toujours plus croissante des contractuels au sein de notre collectivité². En effet, **le recours massif aux contractuels renforce significativement les inégalités de genre en matière de rémunération.**

Les agentes du Val-de-Marne assurent un niveau d'activité professionnelle élevé et ont une place centrale pour notre Département. Cependant, le rapport souligne également qu'elles font face à bien plus de difficultés dans leurs vies personnelles : compte tenu de leurs plus faibles rémunérations, elles sollicitent davantage d'aides et de prestations, en particulier pour la garde d'enfants. Elles méritent un soutien et des aides renforcées en conséquence, en particulier celles qui constituent des familles monoparentales.

Concernant les politiques menées par le Département du Val-de-Marne, je souhaite mettre en lumière plusieurs inquiétudes et interrogations. **Lors de la présentation de ce rapport pour l'année 2023, nous avons déjà exprimé des réserves quant à l'amoncellement de grandes orientations vagues, souvent dénuées de propositions réelles et diluées au fil des années.**

À cet égard, lors du rapport de l'année précédente, **nous avons pris l'initiative de vous proposer des perspectives d'actions concrètes, notamment en appelant à la mise en place d'un Budget Sensible au Genre (BSG).** Ce dispositif budgétaire aurait permis d'évaluer concrètement si les femmes bénéficient au même niveau que les hommes des financements, et donc des politiques, menées par notre Département. **Nous regrettons que cette proposition soit restée sans suite, alors même qu'elle figure parmi les 10 recommandations du Haut Conseil à l'Égalité dès l'année 2023.**

² 21% des effectifs.

Nous vous avons également interpellés au sujet de l'augmentation significative du nombre de familles monoparentales en Val-de-Marne. **Nous déplorons que cette alerte n'ait pas été suivie d'analyses complémentaires sur la situation au-delà des trois phrases situées page 45, et, plus grave encore, qu'aucune initiative n'ait été formulée de votre part pour accompagner ces familles, dont 82% ont une femme pour référente.**

Autre proposition formulée par notre groupe, celle de mettre en place un plan d'action pour favoriser la pratique sportive des collégiennes. Contrairement au rapport de l'année dernière, aucune donnée n'est fournie concernant la pratique sportive des collégiennes en Val-de-Marne. L'année 2024 a pourtant été marquée par des Jeux Olympiques mettant à l'honneur de nombreux sports et a été la thématique annuelle portée par l'Observatoire de l'Égalité entre juin 2023 et juin 2024.

La pratique du sport entre garçons et filles demeure inégale chez les 4-14 ans³. Et, alors que les politiques menées par le gouvernement et la droite visent à réduire les moyens d'accès aux pratiques sportives pour toutes les femmes, contrairement à la décision du Sénat d'interdire le port de signes religieux dans la pratique sportive **nous considérons qu'il est nécessaire que le Val-de-Marne propose, lui, de nouveaux moyens d'émancipation et de démocratisation de l'accès aux pratiques sportives.**

A ce titre, pouvez-vous nous communiquer une cartographie précise sur la pratique sportive chez les femmes et notamment les collégiennes ? Plus largement, quel impact les Jeux Olympiques 2024 ont-ils eu sur la pratique sportive en Val-de-Marne ?

³ Dans le rapport 2024 : Chez les 4-14 ans, 85% des garçons pratiquent une activité sportive, contre 76% des filles !

Nous sommes également surpris de constater que certains dispositifs départementaux manquent à l'appel notamment celui d'*Un premier pas*. Déjà peu mentionné dans le rapport 2023, il a cette fois-ci complètement disparu ! Depuis notre demande d'informations en Commission permanente concernant les résultats de ce dispositif⁴, nous n'avons reçu aucun retour. **Pourriez-vous nous communiquer un bilan détaillé concernant ce dispositif départemental ? Est-il arrêté ?**

Notre groupe s'inquiète également concernant trois dispositifs : l'hébergement des femmes victimes de violences, en particulier au centre Marielle Franco, dont le rapport ne fait pas mention ; la fermeture annoncée du service d'accueil mère/enfant ; et, à l'année 2025, la fermeture de la direction de l'hébergement des familles vulnérables.

Ces décisions vont à l'encontre des ambitions affichées dans ce rapport et s'opposent également au Plan d'actions départemental de lutte contre les violences faites aux femmes 2024-2028, unanimement voté dans cette assemblée départementale. **Nous aimerions donc connaître les raisons qui ont motivé ces choix.**

En Val-de-Marne, nous avons toujours eu à cœur de défendre l'égalité sans condition. **C'est dans cette Histoire, résolument féministe, que notre Département s'inscrit.** Par la création de l'Observatoire de l'Égalité en 2000, de la résidence Marielle-Franco pour les femmes victimes de violences en 2019, ou encore de nos crèches départementales ou l'activité de nos centres PMI, nous avons posé des actions concrètes pour avancer vers une égalité réelle.

Il est donc impératif de maintenir cette dynamique, celle d'un Département acteur et non spectateur, un Département qui œuvre activement pour l'égalité et l'émancipation de toutes et de tous.

Je vous remercie

⁴ En Commission permanente, le 13 novembre 2023.

Séance de conseil départemental du 10 mars 2025

Seul le prononcé fait foi